



A.I.M.E.R.

AIDE ET INFORMATION POUR LE MONDE DES ENFANTS DE LA RUE

Bulletin n° 111 ★ Avril 2020

A qui sont nos enfants ?

En janvier dernier, le président Poutine annonçait une réforme de la Constitution russe. Les médias s'étaient alors concentrés sur sa volonté de prolonger son pouvoir au-delà de 2024 et d'inclure la référence à Dieu. Mais le texte rappelait aussi que l'enfance doit demeurer sous la protection de l'Etat. Depuis 30 ans, A.I.M.E.R. doit bien le constater : en dépit de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, de nombreux Etats sont défailants dans ce domaine. Ils sont à la peine pour prendre en charge les plus vulnérables d'entre eux : enfants à la rue, maltraités, handicapés, discriminés, déplacés ou réfugiés... alors que leurs familles sont incapables d'assurer leur éducation. Des Etats soucieux de leur image internationale décrètent parfois d'office la fermeture d'orphelinats. Ils veulent montrer à l'opinion internationale que « tout va bien ». C'était le cas hier en Roumanie. C'est le cas aujourd'hui au Rwanda. A A.I.M.E.R.,



nous savons bien que ces orphelinats ont besoin d'être soutenus. Ils font souvent un excellent travail dans des conditions de grande précarité. Certes, on va donner en Russie un droit au logement aux « enfants du goulag » en signe de réparation pour les atrocités d'autrefois. Mais qui se soucie des petits vagabonds des rues, souvent drogués et utilisés par des réseaux mafieux ? Grâce à vous, A.I.M.E.R. continuera à porter leur voix. Nous gardons en mémoire la citation célèbre de Khalil Gibran : « Vos enfants ne sont pas vos enfants. Ils sont les fils et les filles de la Vie même ». Merci de nous aider à accomplir cette tâche.

Jean-François PETIT

Depuis **30 ans** cette année, A.I.M.E.R. est engagée dans ce combat. Nous le fêterons à plusieurs reprises, notamment lors d'un **concert** actuellement prévu **le 28 mai 2020 à Paris**.

Covid-19 Aidez-nous à organiser la prise en charge des enfants

En 2020, A.I.M.E.R. soutient 26 projets en faveur des enfants de la rue dans 15 pays : Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Colombie, Haïti, Inde, Madagascar, Maroc, Philippines, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Yémen.

Nouvelles des foyers

Au Bénin, le Centre Yéten

Le Centre auquel A.I.M.E.R. apporte son soutien depuis sa création a fêté en 2019 ses dix ans. Une grande fête a été organisée et de nombreuses manifestations ont eu lieu courant novembre. Une occasion d'inviter et de réunir de nombreux officiels du pays. Fête qui a aussi permis d'enraciner davantage le Centre dans le milieu social de l'Ouémé. A cette occasion Josette et Jean-Jacques, deux bénévoles d'A.I.M.E.R., qui suivent régulièrement le projet se sont rendus sur place.



Que de chemin parcouru depuis 10 ans. Le Centre se développe et prend peu à peu toute sa place dans la nouvelle politique sociale voulue par le gouvernement. Cependant cela n'est pas sans poser quelques problèmes. En effet, l'agrément obtenu par le Centre impose à terme un nombre plus élevé de salariés qualifiés, ce qui change beaucoup l'approche financière et qui risque, si des précautions ne sont pas prises, de le déstabiliser.

Depuis sa création, le Centre a accueilli plus de 300 enfants dont 120 filles pour une durée pouvant aller jusqu'à plusieurs années. Actuellement le Centre prend sous sa protection quelque 176 enfants et adolescents : 115 en milieu ouvert, en familles d'accueil (45 scolarisés), 70 en apprentissage et une soixantaine en milieu fermé. Parmi ces derniers, 42 sont scolarisés, 11 filles et 3 garçons en apprentissage et 5 garçons sont en classe de la deuxième chance.

Faute de manque de place, les garçons dormaient dans des ateliers destinés initialement à la formation professionnelle. Grâce à l'aide d'A.I.M.E.R. et au groupe scolaire parisien Fénelon, les garçons pourront très prochainement emménager dans des locaux neufs.

Autre bonne nouvelle, grâce à vos dons, Fatima a pu intégrer la faculté de Natitingou, dans le nord du Bénin, et a obtenu une chambre dans le campus ce qui signifie : meilleures conditions de travail et moins de frais de transport. Ses résultats scolaires sont satisfaisants.

Quant à Aliou, il suit une remise à niveau avant de rejoindre une école d'ingénieur du génie civil à Cotonou. Rappelons aussi que Yéten développe depuis plusieurs années des activités génératrices de revenus : poules, lapins, maraîchage, vergers. Plus récemment, des chambres sont louées à des étudiants ou des touristes.

Centre N.R.J. (Nouveau Relais des Jeunes) à Madagascar

Aujourd'hui sous la responsabilité du Père Ephrem Rakotonirina, le Centre, créé il y a plus de 30 ans par le Père Vincent Chopart, a accueilli plusieurs milliers de jeunes. Beaucoup ont plus ou moins réussi leur vie, d'autres parce que leur séjour ne leur a pas été profitable sont restés sur le bord du chemin.

« Faute d'offres de services ou d'emplois, souligne le Père Ephrem, beaucoup de jeunes qui ont pourtant suivi des études voire des formations se voient contraints de retourner à la rue et de retrouver poubelles et petits boulots. D'autres encore vont aider leurs parents.

Des réflexions ont été menées au sein du Relais afin de trouver de nouveaux moyens et de nouvelles ressources pour améliorer, voire réformer notre approche des enfants en difficulté de plus en plus nombreux à Madagascar (...).

Nous nous sommes mobilisés pour dégager des ressources matérielles et humaines. Il nous faut mettre nos salles de classe, nos ateliers d'apprentissage en conformité avec les normes du ministère de la formation professionnelle. Nous avons aussi besoin d'équipes de professionnels dans chaque domaine. Cela passe notamment par la création de nouvelles salles de classe et d'ateliers sans oublier les outils pédagogiques.

Tout cela demande des moyens. Il nous faut investir pendant que nous avons encore un peu d'aides – les dons sont en diminution constante. Il nous faut aussi développer notre autosuffisance grâce à nos ateliers et à la ferme.

Pour la ferme, la totalité des 5 hectares sont travaillés, 7 500 poules pondent régulièrement et la porcherie sera agrandie. L'eau est présente et un deuxième forage sera bientôt opérationnel. Des légumes sont ainsi produits qui servent notamment à l'alimentation du Centre.

Satisfaction : la ferme devient le centre d'intérêt du village faisant travailler une quarantaine de personnes. »

La Voix du Cœur en Centrafrique (RCA)

A.I.M.E.R. apporte depuis une vingtaine d'années son soutien à la Voix du Cœur à Bangui qui vient en aide aux nombreux enfants de la rue. Elle accueille chaque année plus de 3 000 enfants. 200 à 300 enfants fréquentent tous les jours le Centre d'écoute où ils peuvent se laver, recevoir des soins, se nourrir. Le Centre fait aussi office d'infirmerie pour toute la capitale, la seule à soigner les enfants des rues. Par ailleurs, depuis quelques années un centre spécial pour filles a été ouvert à Damala (nord de Bangui) qui reçoit des jeunes filles au parcours très difficile. Depuis sa création, une cinquantaine de filles victimes de la misère, de la guerre, voire de violences sexuelles sont passées par cette structure.

Dieudonné, un ancien enfant des rues actuellement directeur et encadreur à la Voix du Cœur, nous a envoyé cette belle histoire :

« C'était un lundi, vers 8 heures. Une jeune femme avec deux fillettes, accompagnées d'un enfant de la rue se sont présentées devant le portail de la Voix du Cœur. Bienvenu, le gardien, les guide vers la direction. Après un long silence, elle raconte son histoire :



« Je suis née à l'est de la RCA. J'ai suivi mon père à Bangui. Après son décès j'ai décidé de me lancer dans le commerce. Je suis partie vers Berbérati à 600 kms à l'ouest de la capitale. Dans cette ville je me suis mariée et j'ai eu mes deux petites filles. Cinq ans plus tard, mon mari est décédé. Mon calvaire a alors commencé, ma belle-famille m'a chassée de la maison. J'ai alors quitté la ville et après deux jours de route je suis arrivée à Bangui. Nous avons passé la nuit sous la véranda d'un magasin du centre-ville. Mais, nous ne pouvions pas

dormir à cause des moustiques et de la promiscuité avec les enfants de la rue qui fumaient et discutaient à haute voix. Au matin, un jeune d'une dizaine d'années est venu vers moi et m'a demandé pourquoi je suis dehors avec les petites. Je lui ai expliqué. Il me dit : « si tu veux, je peux te conduire au Centre Voix du Cœur qui s'occupe d'enfants en détresse ». Nous sommes partis ensemble, c'est comme cela que je me retrouve ici. »

Après cette écoute, des dispositions sont prises. Finalement la dame et ses fillettes sont transférées à Damala. En quittant la Voix du Cœur, la dame remercie chaleureusement son jeune guide. A Damala, tout se passe bien. Accueillies avec attention par le personnel et la vingtaine de jeunes internes, toutes trois se sont bien intégrées à la vie du Centre et ont retrouvé le sourire avec l'espoir d'un avenir meilleur.

Réflexion de Dieudonné : « cette attention des enfants vivant dans la rue, soucieux de ceux qui les entourent, est un encouragement pour nous tous à continuer notre mission de présence, d'accueil auprès de tous ces déshérités, mal aimés qui peuplent nos rues et nos quartiers.

Nous comptons sur vous

Il y a 30 ans, un groupe d'amis, préoccupés par le sort des enfants qui vivent dans la rue dans le plus grand dénuement confrontés à la malnutrition, la maladie, la drogue, la guerre, décident de fonder une association animée uniquement par des bénévoles. L'association A.I.M.E.R. est née afin de soutenir ceux qui, sur le terrain leur viennent en aide. Son attention se porte sur de « petits projets » ceux qui sont délaissés par les grandes O.N.G.

La première aide est destinée à un projet en Mauritanie, viendra ensuite le Sénégal puis beaucoup d'autres. Aujourd'hui ce sont 26 projets dans 15 pays. Au départ, il s'agissait de nourrir et de soigner les enfants. Puis, au fil des années l'hébergement et la scolarité. Enfin la formation professionnelle. Etape essentielle pour donner à ces enfants la possibilité d'acquérir un métier afin de leur permettre de pouvoir gagner leur vie en restant dans leur pays et non pas en espérant trouver fortune ailleurs. A.I.M.E.R. a aussi aidé à la mise en place d'activités génératrices de revenus (maraîchage, élevage, pisciculture...) procurant complément de nourriture et ressources financières.

En 30 ans, il y a eu des déceptions mais aussi beaucoup de réussites. C'est pourquoi nous devons continuer à aider « ces laissés pour compte » en particulier dans cette période difficile où le monde est confronté à une pandémie qui n'épargnera personne et certainement pas l'Afrique.

Nous devons poursuivre notre mission et pour cela nous avons besoin de votre aide. Nous sommes certains que, comme par le passé, nous pouvons compter sur vous.

A.I.M.E.R. est habilitée à recevoir legs, donations et assurances-vie. Si vous préférez recevoir le bulletin par internet, merci de nous le faire savoir. www.association-aimer.fr

BON de SOUTIEN à envoyer à A.I.M.E.R.

79 avenue Denfert-Rochereau – 75014 Paris / Tél. 01.47.53.02.21 / association.aimer@wanadoo.fr

Nom :

Adresse :

Participation financière – montant : €

Un seul chèque ou virement suffit pour couvrir un don et/ou une commande de cartes ou de livres.
Merci de privilégier les virements.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour les dons supérieurs à 10 euros, ouvrant droit à une réduction de votre impôt sur le revenu de 66 % du montant de votre don. Vous recevrez régulièrement le bulletin d'A.I.M.E.R. pour vous informer des actions en faveur des enfants.

Dons en ligne sur notre site par paiement sécurisé (reçu fiscal adressé directement par HelloAsso)

- **Carte de correspondance** : 1€ (port compris) – A voir sur notre site (cartes & bon de commande)

- *Livre de Dominique Lemay « Ils n'ont pas choisi les trottoirs de Manille », 12 € (port compris)*

- *Livre de Serge de Beaurecueil « Mes enfants de Kaboul » 12 € (port compris)*

- *Ouvrage collectif des associations A.I.M.E.R. et Constellation « L'eau » 10 € (port compris)*

DONS : en cas de virement bancaire, merci de nous communiquer - lors du premier virement ou changement d'adresse - vos nom et adresse, indispensables pour recevoir votre reçu fiscal. LCL Crédit Lyonnais – IBAN : FR30 3000 2004 8900 0000 5654 M96 BIC : CRLYFRPP

Directeur de publication : Jean-François PETIT